

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

ÉLECTROSCOPE DE PIERRE CURIE

FICHE N° 6113

Période de fabrication : -
Fabricant : Sté centrale matériel scient.
Domaines : Physique
Sous-domaines : Nucléaire
Organisme : Université Blaise Pascal
Ville : Clermont-Ferrand
Modèle :
Matériaux :

Description

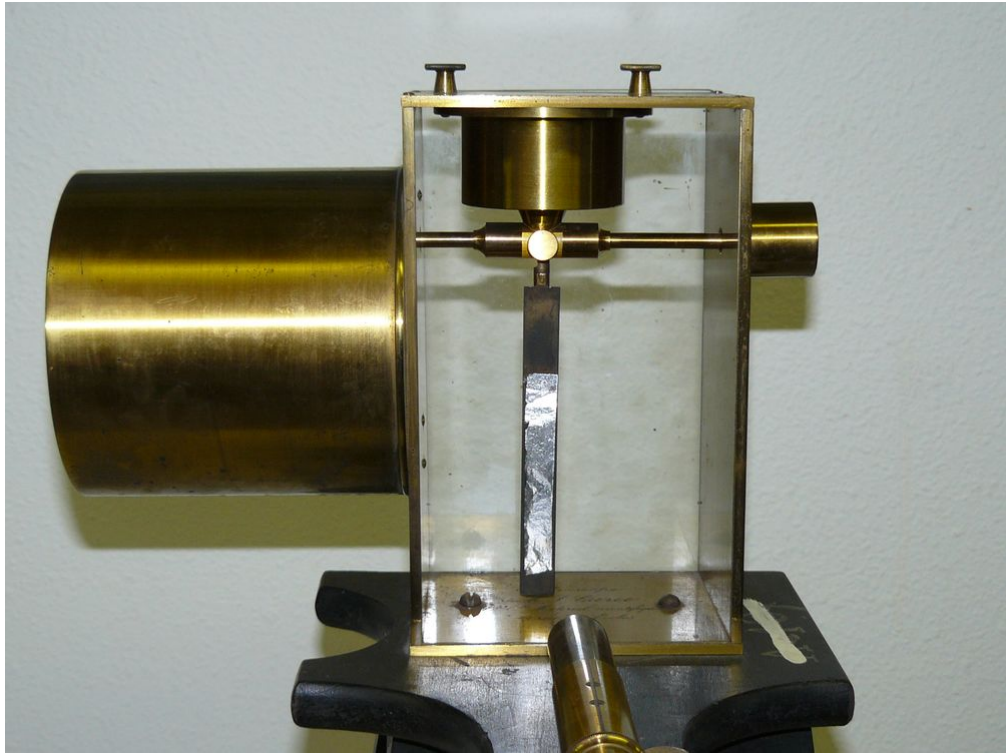
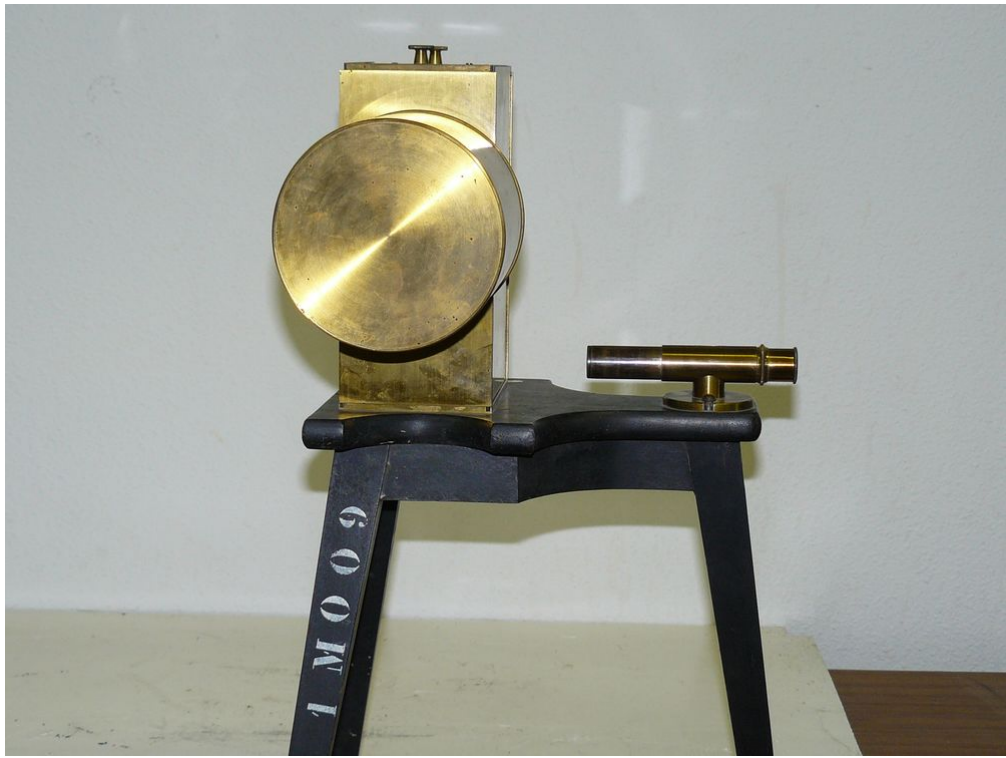
L'électroscope de Pierre Curie de la Société centrale de matériel scientifique est composé de deux plateaux d'un condensateur métallique. Il est composé d'une seule feuille d'aluminium. L'ensemble est installé sur un trépied stable en bois. Une petite lunette de visée, fixée sur le socle en bois, permet d'analyser la déviation de la feuille métallique. En appliquant de l'électricité à l'électrode, la feuille d'aluminium dévie. Une substance radioactive est déposée sur le plateau inférieur du condensateur. Cette substance dégage des charges radioactives appelées rayonnement ionisant. Sous l'action de ce rayonnement la feuille d'aluminium revient progressivement à son état initial. A l'aide d'un microscope et d'un chronomètre, il est possible de mesurer alors la vitesse de retour à l'état initial donc le taux de radioactivité de la substance. Plus la vitesse est grande et plus le produit est radioactif.

Utilisation

L'électroscope est un appareil utilisé pour mesurer la charge électrique d'un élément. Il était opérationnel au département de physique de l'université Blaise-Pascal.









Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Électroscope de Pierre Curie (Sté centrale matériel scient.), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=12360>, consulté le 2026-07-26